

# Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

27 juin 2015

## Le Cercle de Silence

**Avec, ou sans papier,  
l'étranger est une personne  
la dignité de chaque personne  
ne se discute pas,  
elle se respecte**

est une action non violente, qui rassemble régulièrement, dans un espace public, des hommes et des femmes de divers horizons et de toutes convictions philosophiques, religieuses et politiques.  
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux personnes étrangères venues en France pour mieux vivre ou sauver leur vie.

**Notre silence le crie**

*Par notre participation au Cercle de Silence :*

**Nous voulons dénoncer** les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès »

**Nous voulons dénoncer** les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

**Nous refusons** les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

**Nous refusons** les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

**Nous refusons** que soient prises et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

**Nous voulons** que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons  
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,  
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,  
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.

Prochains rendez-vous : 25 juillet, 22 août, 26 septembre, 24 octobre ..

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de :

Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des Migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, RESF (Réseau Education sans Frontières), Equipe paroissiale d'accueil des migrants, ACO Action Catholique, Secours Catholique, ASTI (association de solidarité avec les travailleurs immigrés), CCAM (communauté chrétienne africaine de Mantas), DAL (Droit Au Logement), DDEN (délégués départementaux de l'Education Nationale), EGC (Ensemble pour une Gauche Citoyenne), CRIC (collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes), EELV, NPA, PS, PCF.

*Ne pas jeter sur la voie publique*

# QUELQUES IDÉES REÇUES DÉMENTIES PAR LES FAITS

## 1 - Il y a une déferlante sur l'Europe, via la Méditerranée

En 2014, les migrants illégaux arrivés en Europe représentent 0,05 % de sa population. Ce qui est gérable si chaque Etat en prend sa part. Le Liban reçoit l'équivalent du quart de sa population en migrants. Et, en 2014, on déplore 3419 morts en traversant la Méditerranée.

## 2 - L'Europe est la principale destination des réfugiés, qui vont tous vers le Nord

Près de 9 sur 10 des réfugiés dans le monde vivent dans un pays « en développement ».

L'Asie accueille près de 10 millions de personnes, l'Afrique presque 3, et l'Europe 1, 5 millions. 625 000 ont demandé l'asile. 15 000 l'ont obtenu en France .

## 3 - Il faut une solution militaire et sécuritaire en Méditerranée

Nouvelle idée de l'Europe : détruire les bateaux des passeurs, pour tarir le flux des migrants. Mais ces passeurs trouveront d'autres bateaux, d'autres passages encore plus dangereux. Pour cette intervention, une décision de l'ONU serait nécessaire et, comment être sûr de ne tuer personne caché en fond de cale ? Une fausse bonne idée !

## 4 - Il y a toujours plus d'immigration, et elle appauvrit les pays d'origine

NON ! Rapportés à la population totale, les migrants internationaux représentaient, en 2013, 3,2% de la population mondiale, contre 2,9% en 1990. Ces migrants contribuent de façon décisive aux économies de leur pays d'origine : les transferts de fonds annuels vers les pays pauvres représentent en 2013 plus de 500 milliards de dollars contre 3 milliards de dollars dans les années 1970.

## 5 - La France est un pays d'immigration massive

En moyenne 200 000 immigrés entrent en France tous les ans, soit 0,3% de la population totale. Il faut retrancher à ces arrivées les départs, évalués par l'INSEE à 60000 personnes. La France n'est plus un pays d'immigration de masse. Faire croire à un flot continu de clandestins en provenance d'Afrique ou du Moyen orient est très exagéré : 46% des immigrés entrés en France en 2012, étaient nés dans un pays européen, et 3 sur 10 venaient d'un pays africain.

## 6 - La France ne peut accueillir toute la misère du monde

63 % des immigrés rentrés en France en 2012 sont au moins titulaires d'un diplôme niveau Bac. Ils ne concurrencent pas les natifs mais sont complémentaires sur le marché du travail.

## 7 - On ne peut pas organiser un flux légal

Cela existe déjà dans certains pays pour des permis de travail temporaires peu qualifiés. Pourquoi pas en France sachant que la prohibition engendre le marché noir et les abus et qu'aucun pays ne peut empêcher les migrants d'entrer.

## 8 - Des terroristes peuvent se cacher parmi les migrants

Rien n'est impossible mais aucun des auteurs d'attentats ces dernières années en France ou en Europe n'est entré clandestinement. C'est beaucoup trop aléatoire. Que ferait un terroriste arrivé sans papiers, sans argent sur un bateau pourri ?

### Permanences d'accueil et d'information juridique dans le Mantois :

-**ASTI** : CAC Georges Brassens 18, rue de Gassicourt Mantes-la-Jolie tel 06 28 23 85 71  
Samedi de 10h à 12h – mercredi sur rendez-vous à partir de 19h30

Attention! le CAC Georges Brassens est fermé en juillet et août. Téléphoner en cas d'urgence.

-**LDH** : tous les mercredis hors vacances scolaires de 18h à 20h

Maison Mandela 9 rue Debeaumarché - 78711 Mantes la Ville (à proximité de la salle J.Brel )

-**Presbytère Saint-Jean Baptiste** : 2 rue La Fontaine Mantes-la-Jolie tel 01 30 94 23 58